

rarement. On peut se demander si cela justifie la réaffectation importantes de ressources de la Défense, surtout à une époque où les superpuissances poursuivent des négociations en vue de réduire considérablement leurs arsenaux stratégiques.

Au chapitre de la souveraineté, le gouvernement doit aussi expliquer davantage comment il se propose de "préserver l'intégrité des archipels de l'Arctique canadien et de maintenir la souveraineté du Canada sur terre, mer et glace, une et indivisible" (sic) (M. Clark, 10 septembre 1985). À cet égard, le Canada compte peu d'appuis, à supposer qu'il en ait, parmi les États maritimes traditionnels et ses principaux alliés de l'OTAN, en ce qui concerne sa position au sujet du Passage du Nord-Ouest. En outre, les pays nordiques sont parfaitement conscients des revendications soviétiques à l'endroit du passage du Nord-Est et ils y résisteront quelle qu'en soit la vigueur. Le Canada pourrait par conséquent s'apercevoir que l'Union soviétique est le principal pays qui appuie ses efforts visant à affirmer sa souveraineté dans cette partie du globe. Si la question doit aboutir devant la Cour internationale de Justice à un moment ou à un autre, le Canada devra assurément affirmer sa présence dans l'Arctique.

Dans ces circonstances, on pourrait faire valoir que le Canada devrait moins se préoccuper de la souveraineté et se soucier davantage de l'avenir de l'Arctique. Il élaborerait alors une stratégie nationale de développement qui se fonderait sur les mesures annoncées par le gouvernement en 1985, et une stratégie multilatérale qui porterait sur les questions de paix et de sécurité dans l'Arctique. La création d'une zone de paix proposée récemment par M. Gorbatchev pourrait ne pas convenir aux gouvernements canadien et américain. Pourtant, cette proposition offre bel et bien l'occasion d'examiner en profondeur comment on pourrait restreindre l'activité militaire dans l'Arctique. Le Canada devrait se soucier en priorité dans les années à venir de se gagner l'appui de la collectivité internationale à l'égard de ses objectifs nationaux dans l'Arctique.